

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

de la Commune de HADOL

en exercice : 19

Séance du 3 avril 2026

présents : 19

Votants : 19

Date de convocation
28/03/2026

Date d'affichage
04/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Hadol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de *Monsieur Philippe MAIRE, Maire*.

Présents : *BESSERER L., BOIGER-DIEMER M., BONNE J., COURTOIS-PAULUS A., COUSOT A., DEVAUCHELLE E., GAUCHON L., JEANJACQUOT C., NOEL P., MAIRE P., MARECAL C., MAUFROY-VUILLEMIN C., MILLION E., MUNIER E., MUNIER R., ROLLOT D., SOUCHET J.-M., RIETSCH M., VUILLEMIN M.*

Madame Laëtitia BESSERER a été nommée secrétaire.

Objet : *Désignation d'un délégué à l'Union régionale des Communes Forestières du Grand Est*

Vu le Code général des collectivités territoriales.

La Commune est adhérente au réseau des Communes forestières. L'action de ce réseau s'articule autour de trois axes :

- défendre les intérêts des collectivités forestières auprès des pouvoirs publics ;
- agir concrètement sur les territoires : gestion durable, prévention des risques, bois-énergie, construction, adaptation au changement climatique, structuration de la filière, foncier forestier, équilibre sylvo-cynégétique ;
- informer et former les élus pour des décisions éclairées.

La Commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le Maire ayant fait appel aux candidatures, M. Philippe, MAIRE et Mme Michèle RIETSCH se sont déclarés pour le poste de titulaire.

Premier tour de scrutin

ont obtenu : - M. Philippe MAIRE : 15
- Mme Michèle RIETSCH : 3
- Abstention : 1

Le Maire ayant fait appel aux candidatures, Mme Michèle RIETSCH, M. Dominique ROLLOT et M. Jean-Marie SOUCHET se sont déclarés pour le poste de suppléant.

Premier tour de scrutin

ont obtenu : - Mme Michèle RIETSCH : 3
- M. Dominique ROLLOT : 13
- M. Jean-Marie SOUCHET : 2
- Abstention : 1

Sont déclarés élus délégués à l'Union régionale des Communes Forestières du Grand Est :
M. Philippe MAIRE comme titulaire et M. Dominique ROLLOT comme suppléant.

Fait et délibéré en séance les an, mois et jour susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie certifiée conforme,
HADOL, le 3 avril 2026
Le Maire,
Philippe MAIRE

